



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES PRODUITS

Soixante-cinquième session

Rome, 8-11 février 2005

**RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE DE LA TRENTE-DEUXIÈME
SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FIBRES DURES
ET DE LA TRENTE-QUATRIÈME SESSION DU GROUPE
INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE JUTE, LE KÉNAF ET LES FIBRES
APPARENTÉES
Salvador (Brésil), 8-11 juillet 2003**

Table des matières

| | Paragraphes |
|---|-------------|
| I. INTRODUCTION | 1 - 5 |
| II. QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET DE POLITIQUE GÉNÉRALE ET MESURES INTERGOUVERNEMENTALES CONCERNANT LES FIBRES DURES ET LE JUTE | 6 - 22 |
| A. ARRANGEMENTS INFORMELS CONCERNANT LE PRIX DU SISAL, DE L'ABACA, DU JUTE ET DU KÉNAF | 6 - 7 |
| B. ACTIVITÉS DE VALORISATION DES PRODUITS: PROJETS CONCERNANT LES FIBRES DURES FINANÇÉS PAR LE FONDS COMMUN POUR LES PRODUITS DE BASE | 8 - 18 |
| C. RÉPERTOIRE DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE | 19 |

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

| | |
|--|---------|
| D. RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS SUBSIDIAIRES | 20 - 22 |
| III. PROGRAMME DE TRAVAIL, MANDAT ET PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES | 23 - 24 |
| A. EXAMEN DE LA STRATÉGIE DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FIBRES DURES: LES PRIORITÉS POUR LES ACTIVITÉS FUTURES | 23 |
| B. COOPÉRATION ENTRE LE GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE JUTE, LE KÉNAF ET LES FIBRES APPARENTÉES ET LE GROUPE D'ÉTUDE INTERNATIONAL DU JUTE | 24 |
| IV. AUTRES QUESTIONS | 25 |
| A. DATE ET LIEU DES PROCHAINES SESSIONS DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FIBRES DURES ET DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE JUTE, LE KÉNAF ET LES FIBRES APPARENTÉES | 25 |
| V. LISTE DES DOCUMENTS | page 6 |

I. INTRODUCTION

1. La Réunion conjointe de la trente-deuxième session du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et de la trente-quatrième session du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées s'est tenue du 8 au 11 juillet 2003 à Salvador, au Brésil. Y ont assisté les représentants des pays membres suivants: Allemagne, Brésil, Égypte, Équateur, Ghana, Inde, Malaisie, Philippines, Sri Lanka et Tanzanie. Des observateurs de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), du Groupe d'étude international du jute, de la London Sisal Association et de la Manila Hemp Association étaient également présents.
2. La Réunion a été ouverte par M. David Hallam, Chef du Service des matières premières et des produits tropicaux et horticoles, au nom du Directeur général M. Hallam a remercié les organisateurs brésiliens d'avoir mis, à disposition des Groupes, les installations nécessaires pour qu'ils se réunissent dans le pays.
3. Les participants ont élu M. W. Andrade (Brésil) Président, M. R. Rüppell (Allemagne) premier Vice-Président et M. S. Bhargava (Inde) deuxième Vice-Président.
4. La Réunion a adopté l'ordre du jour provisoire (document CCP: HF 03/1-JU 03/1).
5. La Réunion a décidé que le rapport serait établi par le Secrétariat après la Réunion et transmis aux participants une fois approuvé par le Président.

II. QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET DE POLITIQUE GÉNÉRALE ET MESURES INTERGOUVERNEMENTALES CONCERNANT LES FIBRES DURES ET LE JUTE

A. ARRANGEMENTS INFORMELS CONCERNANT LE PRIX DU SISAL, DE L'ABACA, DU JUTE ET DU KÉNAF

6. La Réunion a adopté les recommandations relatives à la fibre et à la ficelle agricole de sisal formulées par le Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen, à sa treizième session, tenue le 9 juillet 2003. Ces recommandations sont les suivantes:
 - ? le prix indicatif de la **fibre brésilienne n° 3** devrait être relevé et passer d'une fourchette de 550 à 600 dollars EU à une fourchette de **605 à 660 dollars EU la tonne, c.a.f., ports européens** ;
 - ? le prix indicatif de la **fibre East African UG** devrait être relevé et passer d'une fourchette de 700 à 750 dollars EU à une fourchette de **840 à 900 dollars EU la tonne, c.a.f., ports européens** ;
 - ? le prix indicatif de la **ficelle botteleuse de sisal et de henequen** devrait être maintenu à **19 dollars EU la botte de 18 kg de quantité ordinaire, c.a.f. États-Unis et Europe occidentale droits acquittés**, le cas échéant, en cas de règlement contre remise des documents;
7. Pour les fibres de jute, de kénaf et d'abaca, la Réunion a recommandé ce qui suit:
 - ? La fourchette indicative du prix indicatif de l'**abaca**, c'est-à-dire la moyenne pour les qualités **S2, G et JK nettoyées à la main non Davao**, devrait rester de **128 dollars EU à 185 dollars EU la botte de 125 kg f.a.b. port de Manille** ;
 - ? Le prix indicatif du **jute** du Bangladesh devrait rester de **450 ± 30 dollars EU la tonne pour la fibre de qualité BWD f.a.b. Chittagong/Chalna** ;
 - ? Encore une fois, la Réunion n'a fixé aucun prix indicatif pour le kénaf thaïlandais, les exportations de la Thaïlande ayant pratiquement cessé. Toutefois, elle a demandé au

Secrétariat d'étudier la possibilité de fixer des prix indicatifs pour le kénaf provenant d'autres sources, comme l'Inde.

B. ACTIVITÉS DE VALORISATION DES PRODUITS: PROJETS CONCERNANT LES FIBRES DURES FINANCÉS PAR LE FONDS COMMUN POUR LES PRODUITS DE BASE

8. La Réunion a examiné l'état d'avancement des projets concernant les fibres dures financés par le Fonds commun, sur la base du document CCP: HF 03/2-JU 03/2 et de renseignements supplémentaires communiqués par des représentants et des observateurs. Elle a pris note du fait que le Groupe intergouvernemental sur les fibres dures, organe international de produit responsable des fibres dures en vertu des règles du Fonds commun, était chargé de présenter au Fonds commun des propositions de projets de valorisation de produits et de superviser l'avancement de ces projets.

9. Les participants ont adopté les conclusions de la douzième session du Sous-Groupes des pays producteurs de sisal et de henequen concernant le **Projet de développement du marché et des produits du sisal et du henequen**. Ils ont constaté que le projet, qui avait démarré au début de l'année 1998, avait progressé, mais qu'en raison de retards inévitables, certaines activités critiques ne seraient pas achevées comme prévu d'ici la fin 2003. En particulier, l'étude de marché proposée concernant la pâte ne pourrait pas être entreprise tant que les résultats des essais variétaux et du broyeur à marteaux ne seraient pas disponibles. Les avantages potentiels seraient en grande partie perdus en cas d'interruption prématurée des activités, de sorte que la Réunion a recommandé qu'une prorogation d'un an soit demandée au Fonds commun pour les produits de base, dans la limite du budget existant, afin de pouvoir achever toutes les activités et tirer pleinement profit du projet.

10. Sur la base de récentes informations fournies par le délégué des Philippines, la Réunion a noté que *le projet d'amélioration de l'extraction de la fibre d'acaba et d'identification de variétés à plus haut rendement* avait considérablement avancé, mais qu'il avait été prolongé jusqu'au 31 octobre 2004, afin que toutes les activités puissent être achevées. Un outil d'arrachage manuel et une machine d'extraction à moteur avaient été mis au point et la fabrication du prototype de la machine devrait être achevée d'ici novembre 2003. La Réunion a constaté que les activités d'identification et d'évaluation des variétés d'abaca avançaient, malgré un ralentissement dû à l'arrivée tardive de l'équipement et à une sécheresse qui a inhibé la croissance des plantations expérimentales. Les participants ont déclaré attendre avec intérêt la diffusion des résultats du projet dans le cadre d'un atelier international et la mise en circulation successive des actes de l'atelier.

11. La Réunion a rappelé que les activités du projet devaient initialement être entreprises en Équateur, mais qu'il n'avait pas été possible de conclure des arrangements appropriés. À la demande du délégué de l'Équateur, la Réunion a insisté pour que des dispositions soient prises pour que ce pays ait sa part des avantages du projet. En particulier, elle a demandé que la décortiqueuse soit testée en Équateur et que, dans la mesure du possible, on tente à nouveau de négocier un échange de matériel génétique entre les Philippines et l'Équateur.

12. Les activités du projet *de développement de matériaux de construction et d'emballage à base de coco* ont commencé au début de l'an 2000, dans un premier temps aux Pays-Bas et aux Philippines. La Réunion a noté que les progrès avaient jusqu'ici été prometteurs. Elle a constaté que la première phase du projet, c'est-à-dire les travaux en laboratoire aux Pays-Bas, s'était terminée début 2002 et consistait, en utilisant un procédé simple, à fabriquer des panneaux à partir de bourre de noix de coco et à en tester les propriétés mécaniques. La deuxième phase du projet, à savoir la production pilote de panneaux à une échelle plus grande, était en cours aux Philippines. La Réunion a déclaré attendre avec intérêt l'achèvement du projet, avec la diffusion de ses résultats dans le cadre d'un atelier, et a insisté pour que l'on demande une aide au Fonds commun

pour les produits de base, afin que des experts de différents pays de la région puissent participer à cet événement.

13. La Réunion a pris note du fait que le nouveau projet d'*utilisation écologique des déchets de sisal pour la production de biogaz* commencerait en Tanzanie au deuxième semestre 2003.

14. La Réunion a noté qu'un séminaire sur les *nouvelles applications de sisal et du henequen* avait été tenu le 13 décembre 2000 avec l'appui du Fonds commun pour les produits de base, et que les actes du Séminaire avaient été publiés dans le Document technique No 14 du Fonds commun pour les produits de base. Elle a constaté que dans le cadre d'un autre projet bénéficiant de la procédure accélérée, le *Symposium international sur la fibre de coco* avait eu lieu en juin 2002 à Colombo (Sri Lanka). L'appui du Fonds commun pour les produits de base avait inclus une aide permettant aux participants de pays de la région de se rendre à la Convention et les actes avaient été publiés dans le Document technique N° 20 du Fonds commun pour les produits de base. Un troisième projet bénéficiant de la procédure accélérée, concernant l'*utilisation de la fibre de coco pour des matériaux composites à Sri Lanka*, et ayant pour objectif de réexaminer le potentiel technologique et économique des produits composites à base de fibres de coco, a été passé en revue. La Réunion a noté que le projet devrait aboutir à la production de prototypes et se terminer par un atelier à la fin de l'année 2003, pour diffuser les résultats à Sri Lanka. Elle a demandé avec insistance qu'une aide soit fournie afin que la participation puisse être étendue à d'autres pays que Sri Lanka, de manière à partager les avantages avec le plus grand nombre possible de pays producteurs de coco.

15. La Réunion a examiné l'état d'avancement de deux propositions qu'elle avait déjà entérinées, mais qui devaient encore être approuvées par le Fonds commun pour les produits de base. La première, relative à un *projet de culture commerciale du sisal dans le nord-est du Brésil*, a été étudiée par le Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen à sa treizième session, le 9 juillet 2003. Le Sous-Groupe avait déploré qu'aucune des trois composantes de la proposition n'ait encore été financée. Celle relative aux fibres de sisal dans des applications géotextiles n'avait pas été approuvée, bien que le Comité consultatif du Fonds commun pour les produits de base ait accepté de financer une étude au titre de la procédure accélérée sur les *avantages comparatifs du sisal, du coco et du jute dans les applications géotextiles*. La composante relative à l'utilisation du sisal pour renforcer les composites thermoplastiques n'avait pas été soutenue, et celle sur l'utilisation des composites de sisal pour l'industrie des matériaux de construction (rebaptisée *Recherche et développement concernant l'utilisation de fibres de sisal dans les matériaux de construction*), qui avait reçu « l'approbation technique » du Conseil d'administration du Fonds commun pour les produits de base, avait été retenue en vue d'un reclassement ultérieur des priorités. La Réunion a approuvé la demande du Sous-Groupe qui souhaitait que la composante sur les composites thermoplastiques soit examinée par son Président et par le Secrétariat et représentée dès que possible pour examen au Fonds commun pour les produits de base, et que le Groupe intergouvernemental exhorte le Fonds commun pour les produits de base à financer dans les meilleurs délais le projet sur l'utilisation de fibres de sisal dans les matériaux de construction.

16. La Réunion a noté que la deuxième proposition en attente sur les techniques de traitement améliorées de la fibre de coco, émanant de l'Inde et de Sri Lanka, avait été reformulée par un consultant du Fonds commun pour les produits de base et rebaptisée *Developing and demonstrating advanced biological, spinning and environmental technologies for small coir enterprises* (mise au point et démonstration de technologies de pointe (bio et écotechnologies et techniques de filature) au profit des petites entreprises de traitement des fibres), et qu'elle était examinée par le Comité consultatif du Fonds commun, pendant la semaine où s'est tenue la Réunion conjointe.

17. La Réunion a examiné une nouvelle proposition au titre de la procédure accélérée concernant l'*évaluation des fibres de fique et d'abaca, comme solution de remplacement des cultures illégales*, présentée sous la cote CCP: HF-JU 03/CRS2. Elle a approuvé le principe de

cette proposition et recommandé que le Secrétariat collabore avec les auteurs de cette proposition pour la développer en vue de la soumettre à l'approbation du Fonds commun pour les produits de base dans les meilleurs délais.

18. La Réunion a examiné une demande du Fonds commun pour les produits de base qui souhaitait que le Groupe intergouvernemental sur les fibres dures adopte la ramie dans le but de soutenir et de superviser des projets sur cette fibre qui seraient financés par le Fonds commun. Toutefois, elle a décidé de ne pas adopter la ramie à ce stade, étant donné le grand nombre de fibres dures différentes que couvre déjà le Groupe intergouvernemental. La ramie a une gamme d'utilisations très différentes de celles des fibres dont s'occupe habituellement le Groupe et il est difficile d'obtenir un financement pour des projets concernant les fibres qui font déjà partie du mandat du Groupe.

C. RÉPERTOIRE DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

19. Le document CCP: HF 03/3-JU 03/3 ainsi que la note d'information CCP: HF-JU 03/CRS1 ont fourni des renseignements sur les mesures prises par le Secrétariat pour établir une base de données sur les activités de recherche sur le jute, les fibres dures et les autres fibres naturelles, accessibles par ECOPORT sur l'Internet. Ayant constaté que, bien que le système fût en place, il contenait à ce stade très peu d'informations, la Réunion a vivement engagé les délégués à prêter leur concours, en veillant à ce que des informations émanant d'institutions de recherche et d'autres organes soient fournies au Secrétariat afin qu'il puisse devenir une source de renseignements utiles sur les activités de recherche.

D. RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS SUBSIDIAIRES

(i) *Rapport de la Consultation intersessions sur les fibres, Londres (Royaume-Uni), 26 novembre 2001*

20. Le rapport de la Consultation a été distribué sous la cote CCP: HF 03/4-JU 03/4. Les participants sont convenus de la grande utilité de cette consultation et des autres réunions intersessions informelles tenues dans le passé et ont invité le Secrétariat à prendre, de concert avec le Président, des dispositions en vue d'une nouvelle consultation au premier semestre de l'année 2004.

(ii) *Rapport de la treizième session du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen*

21. La Réunion a entériné le rapport de la treizième session du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen, tenue à Salvador (Brésil), les 9 et 11 juillet 2003, qui lui avait été présenté sous la cote CCP: HF 03/5-JU 03/5.

(iii) *Rapport sur la Consultation sur les fibres naturelles, tenue à Salvador (Brésil) les 8 et 9 juillet 2003*

22. Les participants ont estimé que la Consultation sur les fibres naturelles qui avait précédé la Réunion avait été une instance utile pour l'échange d'informations et d'idées et ils ont apprécié les exposés d'experts qui y ont été présentés. Ils ont souhaité que ces consultations continuent à être tenues à l'occasion des réunions formelles.

III. PROGRAMME DE TRAVAIL, MANDAT ET PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES

A. EXAMEN DE LA STRATÉGIE DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FIBRES DURES: LES PRIORITÉS POUR LES ACTIVITÉS FUTURES

23. La Réunion a examiné la stratégie du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures qui a été adoptée en 1996 et figure dans le document CCP: HF 96/9. Tout en concluant que les priorités de ce document restaient généralement valides, elle a fait quelques suggestions concernant l'éventuelle inclusion d'autres domaines. La Réunion a en particulier noté que la stratégie ne donnait aucune précision sur la manière dont le Groupe pourrait faire face à ses priorités. Elle a invité le Secrétariat à commencer à formuler une stratégie élargie aux aspects environnementaux, commerciaux et sociaux, englobant une plus vaste gamme de fibres naturelles et examinant en particulier les mécanismes à l'aide desquels le Groupe pourrait poursuivre ses objectifs. À ce propos, la Réunion a indiqué que l'on devrait pouvoir tirer des enseignements de l'étude du fonctionnement des organisations internationales de produits de base. Le Secrétariat a décidé, pour obtenir des informations en retour, de créer un site Web interactif et de s'adresser à la prochaine Consultation intersessions, avant de présenter un projet de document à la prochaine Réunion conjointe des deux Groupes.

B. COOPÉRATION ENTRE LE GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE JUTE, LE KÉNAF ET LES FIBRES APPARENTÉES ET LE GROUPE D'ÉTUDE INTERNATIONAL DU JUTE

24. Pour étudier ce point, la Réunion était saisie du document CCP:HF 03/6-JU 03/6. Elle a pris acte du fait que le Groupe d'étude international du jute avait été créé en 2002, pour succéder à l'Organisation internationale du jute (OIJ). La Réunion a vivement engagé à maintenir les liens de coopération qui avaient précédemment existé entre la FAO et l'OIJ, tout en continuant à mettre en garde contre tout chevauchement des activités. Elle a recommandé qu'un accord, inspiré du projet d'accord figurant dans le document, soit signé et serve de base pour cette coopération future.

IV. AUTRES QUESTIONS

A. DATE ET LIEU DES PROCHAINES SESSIONS DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FIBRES DURES ET DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE JUTE, LE KÉNAF ET LES FIBRES APPARENTÉES

25. Les participants ont décidé que la prochaine réunion conjointe des groupes intergouvernementaux sur les fibres dures et sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées se tiendrait à la fin de l'année 2004, la date exacte et le lieu devant être déterminés par le Directeur général, en consultation avec le Président.

V.

LISTE DES DOCUMENTS

| | |
|----------------------|--|
| CCP: HF/SP 03/1 | Ordre du jour et calendrier provisoires (Treizième session du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen) |
| CCP: HF 03/1-JU 03/1 | Ordre du jour et calendrier provisoires (Réunion conjointe de la trente-deuxième session du groupe intergouvernemental sur les fibres dures et de la trente-quatrième session du groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées) |
| CCP: HF 03/2-JU 03/2 | Projets de développement des produits financés par le Fonds commun pour les produits de base |
| CCP: HF 03/3-JU 03/3 | Répertoire des activités de recherche sur les fibres naturelles |
| CCP: HF 03/4-JU 03/4 | Rapport de la quatrième Consultation intersessions sur les fibres, Londres (Royaume-Uni), 26 novembre 2001 |
| CCP: HF 03/5-JU 03/5 | Rapport de la treizième session du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen |
| CCP: HF 03/6-JU 03/6 | Coopération entre le Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées et le Groupe d'étude international du jute |

Documents d'information

| | |
|---------------------|---|
| CCP: HF/SP 03/Inf.1 | Liste des délégués et des observateurs (Treizième session du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen) |
| CCP: HF-JU 03/Inf.1 | Note d'information |
| CCP: HF-JU 03/Inf.2 | Liste des délégués et des observateurs (Réunion conjointe de la trente-deuxième session du groupe intergouvernemental sur les fibres dures et de la trente-quatrième session du groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées) |

Documents de séance

| | |
|---------------------|---|
| CCP: HF-JU 03/CRS.1 | FAO electronic information on natural fibres |
| CCP: HF-JU 03/CRS.2 | Common Fund project proposal: Evaluation of fique and abaca fibres as an alternative to non-legal crops |